



COLLÈGE
CHAMPITTET
FONDÉ EN 1903

The Swiss school
open to the world



**Livret de l'internat
Moyens et Seniors
2020-2021**

Chemin de Champittet 1
1009 Pully
Switzerland

+41 21 721 05 05
champittet.ch
info@champittet.ch



Table des matières

Mot de bienvenue du Directeur Général	Page 3
Mot de bienvenue du Directeur de l'internat	Page 4
Calendrier scolaire	Page 5-6
Organisation de l'internat	Page 7
Bien-être	Page 8
Soutien académique à l'internat	Page 9
Effets personnels	Page 10
Chambres	Page 11
Horaires des moyens et seniors	Page 12-13
Prep time	Page 14-15
Repas	Page 16
Temps libre, électroniques et activités extra-scolaires	Page 17
Week-ends et horaires	Page 18-19
Code de conduite	Page 20
Pyramide des sanctions	Page 22
Pyramide des récompenses	Page 23



Mot de bienvenue du Directeur général

Chers élèves de l'Internat,

Pour beaucoup d'entre vous, l'internat sera une expérience entièrement nouvelle et probablement une période très mémorable de votre vie. L'internat deviendra votre foyer pour les mois qui viennent : nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous faire sentir bienvenus et un membre à part entière de la communauté des « Champitéens » ! Vous trouverez les réponses à la plupart de vos questions dans ce manuel.

Le Collège Champittet est bien plus qu'une école : c'est une communauté au sein de laquelle vous pouvez vous épanouir, acquérir des connaissances qui vous permettront d'accéder aux meilleures universités et hautes écoles du monde.

Il est bien sûr important d'atteindre vos objectifs académiques, mais l'internat à Champittet vous apportera une dimension supplémentaire. En matière de langues, le bilinguisme est un acquis : vous communiquerez en français et en anglais aussi bien à l'internat que pendant les classes. Vous aurez un choix élargi d'activités sportives et culturelles sur notre unique campus. Et vous baignerez dans une culture faite de confiance en soi et de respect pour les autres.

Ensemble avec le Directeur de l'internat, le personnel de la maison et les professeurs, je suivrai votre développement personnel et vos progrès scolaires au Collège. Je serai toujours disponible si vous souhaitez me parler ou pour trouver une solution à un problème.

Dans le cadre magnifique de notre campus, et en faisant le meilleur usage de l'encadrement fourni, je suis sûr que vous vous sentirez bientôt comme chez vous, que vous vous ferez des amis pour la vie et que vous saurez tirer parti de cette expérience pour vous bâtir un avenir qui corresponde à vos rêves.



Philippe de Korodi, Directeur général



Mot de bienvenue du Directeur de l'Internat

Chers internes,

Je suis ravi de pouvoir vous accueillir à l'internat de Champittet, votre deuxième maison. Notre but est de vous guider et de vous encourager grâce à de nombreuses opportunités mises en place au sein de notre établissement.

Notre internat a une histoire riche et variée et se trouve au cœur de l'école. C'est un lieu qui encourage l'indépendance et la résilience tout en vous permettant de forger des amitiés qui dureront toute la vie et de vous dépasser intellectuellement. Nous avons une équipe de surveillants qui résident avec vous ainsi que les directeurs-trices adjoint(e)s qui vous fourniront un soutien constant tout au long de l'année. Que vos inquiétudes soient d'ordre personnel ou en relation avec vos études, nous sommes là pour vous aider.

L'organisation de l'internat permet aux internes de pouvoir s'exprimer et de s'affirmer grâce au système de délégués. Vous aidez à vous développer et à vous épanouir en tant que leader est crucial et de nombreuses opportunités s'offrent à vous pour trouver votre voie. L'étude est un moment clé dans la journée d'un interne, elle encourage l'indépendance mais vous permet aussi d'approfondir et de poser des questions à notre équipe de tuteurs spécialistes afin de travailler et de progresser dans les meilleures conditions. Un cadre stable et structuré vous permettra de réaliser pleinement votre potentiel.

Un large éventail d'activités a été établi pour que vous puissiez profiter de tout ce que la Suisse à offrir. Fidèle à l'esprit de collaboration et d'équipe de l'internat, vous profiterez de ces activités pour vous lier avec vos pairs de différentes nationalités qui rendent notre établissement si unique. Le bilinguisme reste une composante importante de la vie d'un interne ici et nous encourageons ce talent avec respect et ouverture d'esprit.

Avec des liens forts entre Champittet et de prestigieux établissements à Lausanne, nous sommes les mieux placés pour vous aider à découvrir et développer de nouveaux talents. Ma famille et moi-même sommes ravis de vous accueillir à Champittet.

Tous mes vœux de réussite pour cette année,



Shane Higgins, Directeur de l'Internat



Dates importantes – Vacances scolaires & jours fériés – Année scolaires 2020-2021
Important dates – School & Bank holidays – School year 2020-2021

August-December 2020	
Teacher's training days, school closed <i>Journées pédagogiques, école fermée</i>	24-25.08.2020
Returning boarders arrival day <i>Rentrée des internes réinscrits</i>	24.08.2020
New boarders arrival day <i>Arrivée des nouveaux internes</i>	25.08.2020
Boarding induction weekend <i>Weekend d'intégration de l'internat</i>	29-30.08.2020
Swiss bank holiday – school closed <i>Congé du Jeûne Fédéral, école fermée</i>	21.09.2020
Autumn school holidays, school closed (Boarding house trip to Ticino and Firenze) <i>Vacances d'octobre, école fermée</i> <i>(Voyage de l'internat au Tessin et à Florence)</i>	10-25.10.2020
Teacher's training day, school closed <i>Journée pédagogique, école fermée</i>	26.10.2020
Back to school <i>Reprise des cours</i>	27.10.2020
Leadership weekend at Château d'Oex (compulsory) <i>Weekend de leadership à Château d'Oex</i>	30.10-01.11.2020
Boarding house Loto & Christmas party <i>Loto de l'internat et célébration de Noël</i>	10.12.2020
Last school day <i>Dernier jour d'école</i>	18.12.2020 (end of classes 15.30)
Christmas holidays <i>Vacances de Noël</i>	19.12.2020-03.01.2021

January–April 2021	
Back to school <i>Reprise des cours</i>	04.01.2021
Ski camp (7th-11th grades ; other students attend school) <i>Camp de ski</i>	18-21.01.2021
Day off after ski camp <i>Congé pour participants au camp de ski</i>	22.01.2021
Last school day (normal schedule) <i>Dernier jour de cours</i>	19.02.2021
February half-term holidays, school closed (Boarding house trip to Gältur-Silvapark, Austria) <i>Vacances de février, école fermée</i> <i>(Voyage de l'internat à Gältur-Silvapark, Autriche)</i>	20-28.02.2021
Back to school <i>Reprise des cours</i>	01.03.2021



Boarding house Ball at the Beau-Rivage Palace, Lausanne (TBC) <i>Bal de l'internat au Beau Rivage Palace, Lausanne (TBC)</i>	04.03.2021
Last school day (classes end at 12h10) <i>Dernier jour de cours</i>	31.03.2021
Teachers' training day <i>Journée pédagogique, école fermée</i>	01.04.2021
Easter holidays, school closed (Boarding house trip to Portugal and Southern Spain) <i>Vacances de Pâques, école fermée</i> <i>(Voyage de l'internat au Portugal et au sud de l'Espagne)</i>	02-18.04.2021

Avril-Juin 2021	
Back to school <i>Reprise des cours</i>	19.04.2021
Ascension break, school closed (Boarding house trip to Munich, Germany) <i>Congé de l'Ascension, école fermée</i> <i>(Voyage de l'internat à Munich, Allemagne)</i>	13-16.05.2021
Pentecost weekend, school closed (Voyage de l'internat à EuropaPark, Germany) <i>Weekend de Pentecôte, école fermée</i> <i>(Voyage de l'internat à EuropaPark, Allemagne)</i>	22-24.05.2021
Graduation ceremony for 14th grade <i>Cérémonie de fin de scolarité pour les 14^{ème}</i>	28.05.2021
Corpus Cristi, school closes at 12:10 <i>Fête Dieu, école fermée dès midi</i>	03.06.2021
End of classes at 12:10 <i>Fin des cours dès midi</i>	23.06.2021
Teacher's Conference, school closed <i>Conseils de classe, école fermée</i>	23-24.06.2021
Promotions Ceremony, end of school <i>Cérémonie de promotions, fête de fin d'année</i>	25.06.2021



COLLÈGE
CHAMPITTET
FONDÉ EN 1903

The Swiss school
open to the world

Organisation de l'internat

Directeur de l'internat

M. Shane Higgins

Directrice adjointe (Logistique et administration)

Mme Michèle Bise

Directeur adjoint (Bien-être)

M. Yannick Muzenga

Directrice adjointe (Soutien académique)

Mme Fanny Leluan-Higgins

Pour entrer en contact avec l'internat, les élèves et les parents doivent utiliser l'adresse courriel suivante ainsi que le numéro de téléphone de la permanence :

boarding@champittet.ch

Tel : +41 79 701 56 68

Rappel de sécurité:

Le Collège Champittet et l'internat sont sous surveillance vidéo 24h / 24, intérieure et extérieure.



Bien-être

Tuteurs, graduate assistant et Direction

Les membres de l'équipe de l'internat (direction, graduate assistant, tuteurs) sont là pour aider les internes dans leur vie quotidienne et pour leur permettre de réussir dans de bonnes conditions, tant sur le plan académique que personnel. Nous encourageons nos internes à communiquer et à faire part de leurs préoccupations à l'adulte de leur choix.

Les délégués de l'internat

Les élèves peuvent parler avec les délégués de l'internat, élus au début de l'année. Les délégués assurent la liaison entre les internes et la direction de l'internat. Des réunions régulières entre les internes et les délégués ont lieu tout au long de l'année pour discuter des problèmes, des événements à venir et des projets. Les délégués rencontrent la direction de l'internat une fois par mois pour faire part de leurs commentaires et travailler ensemble.

L'infirmière

Notre infirmière scolaire, Madame Nancy Folly, est disponible tous les jours pendant la semaine. Les internes qui ne se sentent pas bien doivent avertir au plus tôt un membre de l'équipe et aller voir l'infirmière pour un check-up à 07h45. Les rendez-vous médicaux sont organisés par l'infirmière et selon les besoins. Après 16h30 et la nuit, les membres de l'internat prennent le relais et sont habilités à donner des médicaments. Si la situation le nécessite, l'interne peut être emmené aux urgences.

Si un interne prend un traitement régulier, merci de nous en informer. Le médicament doit être remis au bureau de l'internat et l'interne le prendra sous la surveillance d'un membre de l'équipe (sauf exception).

Psychologue scolaire

Les étudiants peuvent prendre rendez-vous pour rendre visite à notre psychologue scolaire, Madame Aline Allenbach. Toutes les conversations avec la psychologue restent confidentielles, sauf en cas de préoccupation pour la sécurité de l'interne ou toute autre personne.

Aumônier

Un aumônier, Père Charles, est disponible sur le campus. Une messe dominicale catholique est célébrée dans la chapelle du Collège Champittet à 10h le dimanche matin.

Responsable vie scolaire

Madame Zufferey est la responsable de la vie scolaire et de la protection de l'enfance. En cas de problème(s) important(s), elle soutient élèves et parents.



Soutien académique et excellence à l'internat

Mme Leluan, est la personne référente des internes pour les questions académiques du quotidien. Elle supervise les progrès et les résultats scolaires des internes en les rencontrant régulièrement et en assurant la liaison avec les enseignants, les doyens et la vie scolaire. Au début de l'année scolaire, les étudiants rencontrent Mme Leluan pour définir leurs objectifs académiques et discuter de leurs compétences. Il est attendu des étudiants qu'ils rencontrent leur coach attitré une fois par mois pour discuter de leurs résultats et de leurs progrès scolaires.

Études et tuteurs

L'étude est un moment incontournable de la réussite à Champittet. Travailler régulièrement et être organisé dans tous les aspects du travail scolaire vous aideront à atteindre vos objectifs. Utilisez judicieusement votre temps d'étude et demandez de l'aide si vous en avez besoin. Les tuteurs sont là pour soutenir votre apprentissage et consolider vos connaissances. Les tuteurs possèdent des connaissances spécifiques sur certains sujets mais peuvent également vous aider avec les consignes de vos devoirs, les recommandations de site Web, etc. Les tuteurs qui supervisent le temps d'étude garderont trace du travail que vous complétez et feront un rapport à Mme Leluan.

Soutien scolaire et aptitudes d'apprentissage

Mme Leluan tient une première réunion avec chaque interne afin de discuter des forces, des faiblesses et des objectifs pour la prochaine année scolaire. L'objectif est d'identifier et de promouvoir les compétences d'apprentissage de chaque élève et de suivre et guider ses progrès scolaires en collaboration avec les enseignants. Des réunions régulières assurent un suivi approfondi et une intervention précoce. Si des difficultés apparaissent, les internes ne doivent pas attendre et doivent en informer leur coach attitré et/ou Mme Leluan, qui peut soutenir et assurer la liaison avec les enseignants pour trouver des solutions. Mme Leluan sera en contact régulier avec les familles concernant les progrès et les résultats scolaires de l'élève.

Applications universitaires

Notre programme d'enrichissement fournit un soutien accru et ciblé aux étudiants désireux d'exceller et qui ont le potentiel d'être admis dans des universités prestigieuses et sélectives avec une aide sous forme de tutorat, des lectures supplémentaires et des entretiens avec des visiteurs externes.

Orientation universitaire et professionnelle

Les étudiants ont également accès à la conseillère en orientation de l'école, Madame Mary Mayenfisch, pour discuter de leurs projets après Champittet.



Effets personnels

- Les élèves doivent apporter leurs vêtements et leurs serviettes de bain, ainsi que des vêtements de sport: shorts, chaussures de sport, bottes de randonnée, T-shirts, survêtements, une veste imperméable légère ainsi qu'un maillot de bain.
- Pour la saison de ski (après les vacances d'octobre), les élèves doivent apporter des vêtements d'hiver et leur équipement de ski si possible. Sur demande, nous louons tout l'équipement de ski et de snowboard pour la saison d'hiver (frais supplémentaires).
- Les élèves reçoivent l'uniforme Champittet (la tenue de sport incluse) qu'ils doivent porter tous les jours jusqu'à la fin de leurs cours. **Les bracelets Champittet équipés d'une puce doivent être portés tout au long de la journée pour des raisons de sécurité.**
- La literie est fournie par l'école.
- Il est attendu des internes qu'ils/elles apportent leur sac à linge au rez-de-chaussée du bâtiment St Augustin, à côté de la salle à manger, avant le petit-déjeuner le jeudi. Les internes recevront un sac à linge avec un logo blanc (lavage gratuit) et un sac à linge avec un logo rouge (linge facturé) pour leurs vêtements. Les internes à 5 jours recevront un sac à linge avec un logo rouge pour leur lessive, qui sera facturé mensuellement.
- Les élèves doivent éviter d'apporter des effets personnels coûteux à l'école (>200. CHF). Ils doivent déposer leur argent et leurs objets de valeur dans le coffre-fort à leur disposition dans leur chambre. Les portes doivent être verrouillées tout le temps. L'école décline toute responsabilité pour le vol dans les chambres.

En plus des vêtements de tous les jours tels que tee-shirts, jeans, pulls etc, nous conseillons aux internes d'amener les articles suivants, utiles pour nos activités et voyages :

Un sac à dos de taille moyenne (30 litres), un imperméable, une veste chaude, des chaussures de montagne, une paire de tennis, des chaussures confortables, des vêtements de sport, une paire de chaussons, des affaires de toilettes (dentifrice, shampoing, gel douche etc), serviettes de bain, peignoir, maillot de bain, lunettes de soleil, crème solaire, un adaptateur suisse si besoin.

Notes:

- Nous recommandons d'amener une trousse, des stylos, une gomme, un compas, une paire de ciseaux, une colle, une calculatrice.



Les chambres

- Au début et à la fin de l'année scolaire, un contrôle des chambres est effectué. Tout dommage causé à la chambre sera facturé à l'étudiant.
- Les téléviseurs, les appareils utilisés pour chauffer les aliments et l'eau ainsi que les réfrigérateurs sont strictement interdits.
- Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de fumer dans les bâtiments et dans les chambres (cigarette électronique incluse) ou d'utiliser de l'encens ou des bougies (cela peut entraîner des sanctions sévères et une confiscation immédiate). Le déclenchement du système d'alarme incendie sera sévèrement puni et les frais encourus seront facturés à l'étudiant.
- Manger ou boire, à l'exception de l'eau potable et des fruits, n'est pas autorisé dans les chambres. Tous les aliments doivent être entreposés dans le salon mixte. Aucune nourriture ne doit être conservée dans les chambres. Si de la nourriture est trouvée, elle sera confisquée et l'interne recevra une annotation.
- Écouter de la musique en chambre est toléré tant que le niveau sonore est raisonnable et ne dérange pas les autres élèves. Par raisonnable, nous voulons dire que la musique ne doit pas être audible dans le couloir, avec la porte fermée.
- Les élèves peuvent décorer leurs chambres. Tout dommage sur les murs ou les meubles sera facturé à l'étudiant.
- Le matin, les élèves doivent faire leurs lits et ranger leurs chambres avant les cours. Des contrôles quotidiens seront effectués. **Les chambres doivent être propres et en ordre tout au long de la journée.**
- L'utilisation de l'ascenseur est interdite à tous les étudiants.
- À la fin de l'année, les étudiants qui souhaitent laisser leurs affaires dans le galetas pendant les vacances d'été peuvent le faire.



Horaires des Moyens

07:00	Réveil
07:25	Rendez-vous devant la salle à manger
07:30	Déjeuner – appel
08:00 – 12:10	Cours
12:15	Dîner et temps libre – appel et check in/out
13:15 – 15:10	Cours
15:10 – 15:30	Goûter et temps libre
15:30 – 16:25	Cours ou temps libre
16:30 – 17:30	Sport, ateliers ou étude – check
19:00 – 19:55	Souper et temps libre – appel
20:00 – 21:00	Étude
21:00 – 21:30	Temps libre sur le campus
21:30	Tous les élèves sont sur leur étage. Dépôt des appareils électroniques
21:45	En chambre – couvre-feu
22:00	Extinctions des lumières, silence dans les chambres

Le respect de ces horaires est essentiel pour le bon déroulement de la journée au sein de notre communauté. La ponctualité est de mise et vous devez être présent part aux appels et faire les check in/out.

IMPORTANT

Plusieurs fois par jour et ceci en dehors des heures de cours, nous procédons à un contrôle des présences pour des raisons de sécurité. **TOUS LES ELEVES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS LORS DE CES CONTRÔLES.**



Horaires des Seniors

07:00	Réveil
07:25	Rendez-vous devant la salle à manger
07:30	Déjeuner – appel
08:00 – 12:10	Cours
12:15	Dîner et temps libre – appel et check in/out
13:15 – 15:10	Cours
15:10 – 15:30	Goûter et temps libre
15:30 – 16:25 / 17:15 / 17:25	Cours ou temps libre – check in/out
17:30 – 18:30	Sport, ateliers ou étude – check in/out
19:00 – 19:55	Souper et temps libre – appel
20:00 – 22:00	Étude
22:00 – 22:30	Temps libre sur le campus
22:30	Tous les élèves sont sur leur étage. Dépôt des appareils électroniques
22:45	En chambre – couvre-feu
23:00	Extinctions des lumières, silence dans les chambres

Le respect de ces horaires est essentiel pour le bon déroulement de la journée au sein de notre communauté. **La ponctualité est de mise et vous devez être présent part aux appels et faire les check in/out.**

IMPORTANT

Plusieurs fois par jour et ceci en dehors des heures de cours, nous procédons à un contrôle de s présences pour des raisons de sécurité. **TOUS LES ELEVES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS LORS DE CES CONTRÔLES.**



Prep time

- Dès la première sonnerie, les élèves internes se rendent à l'étude et s'installent à la place qui leur est attribuée selon le plan d'étude. Le travail commence en silence.
- Les élèves doivent avoir toutes leurs affaires pour l'étude et ils ne seront pas autorisés à retourner dans leur chambre ou à leur casier. Exceptionnellement, si un élève a oublié quelque chose il peut aller et le chercher mais cela va engendrer une annotation.
- Le silence est de rigueur durant l'étude. Les internes ont l'interdiction de se lever ou de poser des questions à un camarade sans l'autorisation du tuteur. Travailler par paires n'est possible qu'en 2ème heure et suite à l'accord préalable du tuteur.
- Si un élève interne a une question concernant son travail ou s'il a besoin d'aide, il lève la main et attend silencieusement à sa place jusqu'à ce que le tuteur soit disponible.
- Chaque élève doit contrôler ses devoirs au quotidien via la plateforme EcoleDirecte. Chaque élève tient son agenda à jour et doit l'avoir pendant l'étude, un agenda doit être signé quotidiennement par le tuteur (pour les moyens).
- Les retards ne sont pas tolérés. Tout retard sera consigné et des minutes seront additionnées au temps d'étude. Les absences et les retards de plus de 15 minutes qui n'ont pas été préalablement autorisés par la direction de l'internat ne sont pas tolérés et doivent être justifiés. Si l'interne n'a pas de raison valable, il ou elle ne sera pas autorisé-e à sortir durant son temps libre pendant une semaine.
- Les étudiants doivent déposer leurs téléphones au début de chaque session. L'utilisation des ordinateurs portables est acceptée à partir de la 11e année pendant l'étude du soir, mais uniquement à des fins académiques et de recherche, et pour un temps limité. En cas d'utilisation abusive des électroniques, l'interne recevra une double annotation. Les tablettes fournies par le Collège sont destinées uniquement aux besoins académiques.
- Les heures d'études sont réservées au seul travail scolaire. Aucun étudiant n'a l'autorisation de sortir de l'étude sans permission (sauf pour aller aux toilettes).
- Les étudiants ont la responsabilité d'avoir tout leur matériel nécessaire / livres / dossiers / ordinateurs chargés. Un manquement à cette obligation conduit à une annotation.
- A la fin de l'étude, les élèves internes laissent leur place propre et rangée.
- Il est interdit de manger pendant les études y compris les chewing-gums. Ils peuvent boire de l'eau.
- Pendant les périodes particulièrement chargées, les étudiants peuvent demander une heure supplémentaire d'étude. Cela peut être accordé une fois par semaine.



COLLÈGE
CHAMPITTET
FONDÉ EN 1903

The Swiss school
open to the world

- A chaque bulletin intermédiaire les élèves (**FLE exceptés**) ont la possibilité de faire la 2ème heure d'étude en chambre à partir des moyennes suivantes :
 - 4.8/6 pour la maturité suisse
 - 5.5/7 pour les IB ou IGCSE
 - 16/20 pour la filière Bac Français
 - 8/10 pour les classes jusqu'à la 10ème





Repas

- Tous les repas sont obligatoires. Tous les internes doivent être présents aux repas et nous les encourageons à avoir une hygiène alimentaire saine. Les étudiants doivent être présents dans le réfectoire entre la 1^{ère} et la 2^{ème} sonnerie. A la seconde sonnerie les étudiants doivent être debout en silence.
 - Le temps minimal consacré à chaque repas est de :
- Déjeuner : **7:30 – 7:35** (appel par l'internat)
- Dîner : **12:10 – 12:20** (appel par la Vie Scolaire / Pastoral Care)
- Souper : **19:00 – 19:30** (appel par l'internat)
- Les élèves sont assis en groupes : moyens et grands en fonction d'un plan de table préétabli dans le réfectoire qui est à respecter strictement. Quand tous les élèves ont terminé leur repas et que la table est débarrassée, ils doivent demander l'autorisation de quitter la salle à manger.
- Le matin et le soir, les internes rentrent en silence dans la salle à manger, et attendent debout, sans toucher à la nourriture ni aux boissons, jusqu'à ce que la prière ait été prononcée et que les annonces aient été faites avant de prendre place.
- La table sera mise et débarrassée par les internes en fonction d'une rotation préétablie. Il est attendu de chaque interne qu'il/elle participe de manière active à la vie communautaire.
- La ponctualité est attendue. Tout retard sera sanctionné par la confiscation du téléphone pour la soirée. La présence aux repas est obligatoire. Une absence aux repas sera sanctionnée par une privation de temps libre pendant la soirée.
- Les internes doivent faire preuve de bonnes manières à table et montrer du respect pour la nourriture et le personnel de cuisine. Il est strictement interdit d'aller dans les dépendances et la cuisine.
- Les électroniques ne doivent pas être utilisés ou déposés sur la table pendant les repas. Leur utilisation durant le repas mène à leur confiscation et à une annotation.
- Les vêtements de sports (ou de style sportif: "sportswear"), les shorts, les chaussures inadaptées (flip flops avec ou sans chaussettes) et les tenues ne respectant pas le code vestimentaire établi sont strictement interdits dans le réfectoire, y compris le weekend.
- Aucune nourriture ni boisson (à l'exception des fruits) ni aucun type de vaisselle ne doivent sortir de la salle à manger.
- Il est strictement interdit de commander des repas à l'extérieur durant l'heure des repas et sous quelque circonstance à moins d'une autorisation spéciale du directeur de l'Internat. Apporter de la nourriture ou des boissons au réfectoire est strictement interdit durant les repas.
- Les boissons énergisantes (Red Bull etc.) sont strictement interdites sur le campus.

Les langues de communication au réfectoire et en tout temps sont le français et l'anglais. Un premier avertissement sera fait. Si l'étudiant-e ne respecte malgré cela pas cette règle il/elle devra manger à une autre table, tout-e seul-e.



Nous rappelons à nos élèves et à leurs parents que nous sommes une communauté hétéroclite et que respectons toutes les différentes cultures et nationalités, nous demandons donc à nos étudiants de faire de même.

Temps libre, électroniques et activités extra-scolaires

Temps libre

- Les Moyens sont autorisés à faire le check out le mercredi après-midi après l'activité de 14h15 à 17h30. Pour des raisons de sécurité, les Moyens sont tenus de faire les check-out et les check-in en groupes de trois.
- Les étudiants qui restent sur le campus le vendredi peuvent également faire le check-out après les cours de 15h10 à 17h30. 2.
- Les élèves ne sont pas autorisés à aller dans leurs chambres ou sur les étages pendant la journée de 09:00 à 15:10 à l'exception du mercredi après-midi et pendant le repas de midi. L'omission de se conformer à cette règle entraînera une annotation.
- Pour leurs cours d'éducation physique, les étudiants doivent se changer dans les vestiaires du bâtiment St-Bernard, comme le font les élèves externes du Collège Champittet. 3. Les filles ne sont pas autorisées à aller sur les étages des garçons et vice versa.
- Il n'est pas permis aux externes d'entrer dans l'internat sans permission. Toute infraction à cette règle sera punie d'une annotation pour l'interne hôte, et d'une coche pour l'externe visiteur. La Vie Scolaire sera informée en conséquence.

Electroniques

- Au début de l'année scolaire, les internes font une liste exhaustive de tout leur matériel électronique. Cette liste sera confirmée par les parents et mise à jour à chaque mi-semester.
- Tous les ordinateurs/ téléphones/ Iphone(s) /Ipad/ autres appareils électroniques avec connexion wifi doivent être rendus à 21:30 (Juniors) et 22:30 (Seniors) et déposés dans les casiers du salon commun pendant la nuit, à l'exception du samedi
- L'omission de se conformer à cette règle conduira à une annotation et à la confiscation de ces objets.
- Les 14eme peuvent garder leur téléphone, sauf raison disciplinaire.

Activités extra-scolaires

- Les juniors et les grands doivent choisir 3 activités extracurriculaires par semaine au début de chaque trimestre. Il n'est pas possible de changer d'activités en cours de trimestre.
- Les grands qui veulent avoir une heure d'étude à la place de l'activité peuvent le faire si ils en font la demande à la direction avant midi le jour même.



Week-ends

- Le week-end commence officiellement le vendredi après les cours et se termine le dimanche à 18h30. Tout retour tardif doit être annoncé par les parents au plus tard à 12h30 le dimanche. En cas de manquement à cette règle, les étudiants recevront une annotation. Les étudiants qui restent à l'école pour le week-end, y compris les internes à 5 jours, sont tenus d'assister à la réunion du week-end tous les mercredis à 19h45.
- Les étudiants ne peuvent partir pour le week-end le vendredi que si leurs chambres sont propres et en ordre.
- Les demandes de permission pour le week-end des internes à 7 jours ainsi que des internes à 5 jours doivent être envoyées par écrit à la direction de l'internat au plus tard pour le mercredi à 19h00, heure suisse par courriel (e-mail: boarding@champittet.ch).
- Les élèves Seniors peuvent sortir le samedi soir, check-in à minuit. Un éthylotest sera effectué à leur arrivée sur le campus.
- Tous les Seniors doivent participer à au moins une activité le weekend. Chaque dernier week-end du mois, ils peuvent choisir de ne participer à aucune activité, en accord avec la direction de l'internat. Si le comportement de l'élève n'est pas satisfaisant, il/elle perdra ce privilège.
- Tous les Juniors doivent participer aux deux activités du week-end. Le dernier week-end du mois, les Juniors peuvent choisir de ne pas participer qu'à une seule activité, en accord avec la direction de l'internat. Si le comportement de l'élève n'est pas satisfaisant, il / elle perdra ce privilège.
- Des heures d'études surveillées sont prévues chaque weekend.
- Les internes peuvent inviter un externe pour une soirée ou pour certaines sorties. La demande doit être adressée à la direction de l'internat au plus tard le mercredi à 19h00, heure suisse par courriel (courriel: boarding@champittet.ch). La demande sera soumise à une évaluation par la direction de l'internat avant d'être approuvée.
- Les élèves internes peuvent participer à la messe du dimanche avec la paroisse catholique anglophone de Lausanne. La messe commence à 10h30 dans la chapelle du Collège Champittet.



Horaire des weekends
(Un aperçu des activités planifiées sera affiché sur chaque étage)

Vendredi	19:00	Souper
	20:00	Activités/Temps libre/Cinéma sur le campus
	22:30	Tous les élèves sont sur leur étage. Dépôt des appareils électroniques
	22:45	En chambre – couvre-feu
	23:00	Extinctions des lumières, silence dans les chambres
Samedi	09.30	Déjeuner
	10:30 – 11:30	Études
	12:00	Dîner
	Après-midi	Activités – goûter
	19:00	Souper
	20:00	Sortie
	00:00	Check-in
	00:15	Extinctions des lumières, silence dans les chambres
Dimanche	Matinée libre à l'école (déjeuner libre à 09h30)	
	10:30	Messe facultative en anglais
	12:00	Brunch
	Après-midi	Activités – goûter
	19:00	Souper
	20:00-22:00	Études
	22:30	Tous les élèves sont sur leur étage. Dépôt des appareils électroniques
	22:45	En chambre – couvre-feu
	23:00	Extinctions des lumières, silence dans les chambres



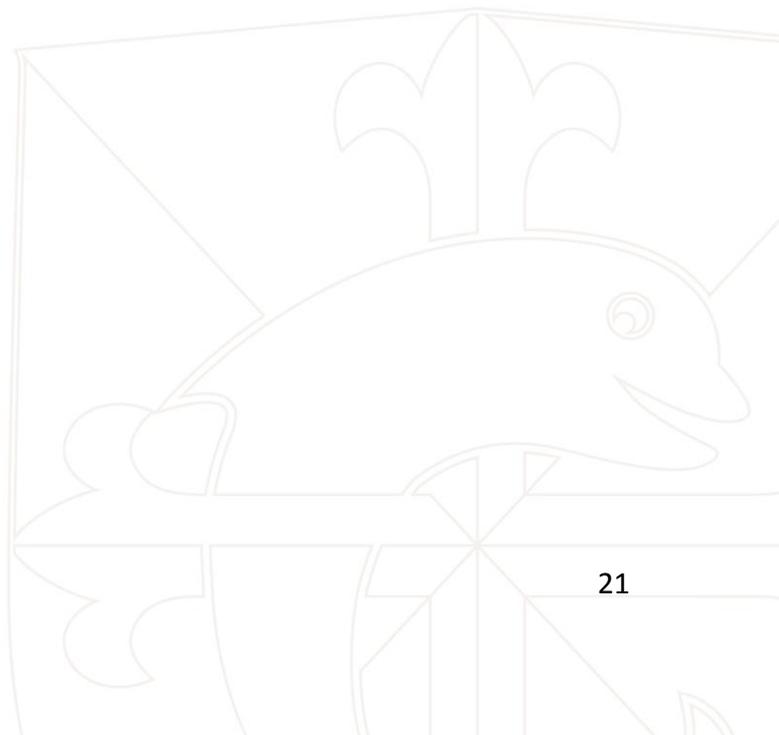
Code de conduite

- Un langage approprié doit être utilisé à l'internat. En présence d'un adulte, les langues de communication sont le FRANÇAIS et l'ANGLAIS.
- Le respect du code vestimentaire et une hygiène corporelle impeccable sont attendus de tous les étudiants. Le code vestimentaire est clairement défini par le manuel de la Vie Scolaire (Pastoral care). L'uniforme scolaire du Collège Champittet doit être porté du petit-déjeuner jusqu'à la fin des cours. L'équipe de l'internat se réserve le droit de corriger tout habillement et de le faire modifier si nécessaire.
- Il est strictement interdit de fumer aux moyens sur le campus et en dehors pour les moins de 16 ans. Si les élèves ne respectent pas cette règle, ils seront mis en retenue directe et les parents en seront informés. Les moyens ne sont pas autorisés à proximité de l'espace fumeur. Si un interne est trouvé près de celle-ci, il recevra une retenue. La violation systématique de cette règle entraînera un blâme.
- Autorisation de fumer : les élèves de plus de 16 ans ont besoin d'une autorisation parentale écrite. Nous dissuadons nos étudiants de fumer pour des raisons évidentes de santé. Nous considérons les Seniors comme étant des modèles pour nos élèves plus jeunes. Fumer est strictement interdit sur tout le campus sauf dans l'espace fumeur. L'enfreinte à cette règle conduit à une annotation et un courriel envoyé aux parents.
- La consommation et la conservation d'alcool sur le campus sont strictement interdits. La direction de l'internat effectuera des éthylotests réguliers. Toute consommation d'alcool sera sévèrement punie et l'interne recevra un blâme direct pouvant conduire à une suspension.
- La consommation et le stockage de drogues légales ou illégales, ou de tout type de substances illicites sont strictement interdits. L'école se réserve le droit de tester un étudiant aux drogues à tout moment. Si le test est positif ou si l'étudiant possède des substances illicites, l'étudiant sera soumis au Conseil Disciplinaire de l'école, ce qui peut entraîner une expulsion immédiate.
- Pour des raisons de sécurité, les bracelets Champittet équipés d'une puce électronique doivent être portés tout au long de la journée pour accéder aux bâtiments et à la chambre.



Respect des règles de l'internat

L'Internat encourage ses étudiants à adopter un comportement exemplaire et à respecter les règles de la maison. Les élèves démontrant un comportement et/ou une attitude constamment positive seront récompensés par des bonus, des gratifications et un Certificat officiel. Si malheureusement ils ne tiennent pas compte de nos règles, les élèves recevront des sanctions conformément à notre pyramide des sanctions.





Pyramide des sanctions

Conseil de discipline – peut mener à un Renvoi (équivalent à 3 blâmes)

- Infractions graves répétées ou infraction majeure aux règles de l'internat (violence, introduire et/ou consommer des drogues illégales ou légales, consommation excessive d'alcool, etc.)
- Infraction majeure aux règles de l'internat, mise en danger de la vie ou de l'intégrité d'autrui, intimidation, harcèlement, discours de haine

Suspension

- Infractions répétées au code de conduite malgré les avertissements et sanctions antérieurs.
- Infraction unique majeure au code de conduite
- Désobéissance fréquente et mépris des autres (intimidation, harcèlement, discours de haine, violence, menaces)

1 blâme (équivalent à 5 retenues)

Lettre aux parents et mention dans le dossier scolaire

- Problèmes d'alcool (test supérieur à 0,50, consommation d'alcool en dehors des jours spécifiés, consommation d'alcool par les juniors)
- Introduire de l'alcool sur le campus.

1 retenue (équivalente à 5 annotations)

2 heures de retenue le mercredi avec un travail / tâche donnés + privation de sortie pour la journée entière

- Fumer sans autorisation
- Sortir du campus sans autorisation
- Être dans la chambre de quelqu'un d'autre après l'extinction des feux
- Langage grossier et/ou attitude et/ou comportement arrogant envers le personnel
- Mauvais usage de l'internet (accès à des sites web ou applications non autorisés, interdits aux mineurs)

1 annotation (= 5 coches)

- Lateness
- Unauthorized presence on the floor or in the bedrooms
- Eating and drinking in the bedroom
- Smoking outside of set places and times
- Non-respect of the dress code

2 annotations

- Use of computer/laptop/Ipads for non-academic purposes during study time

Confiscation

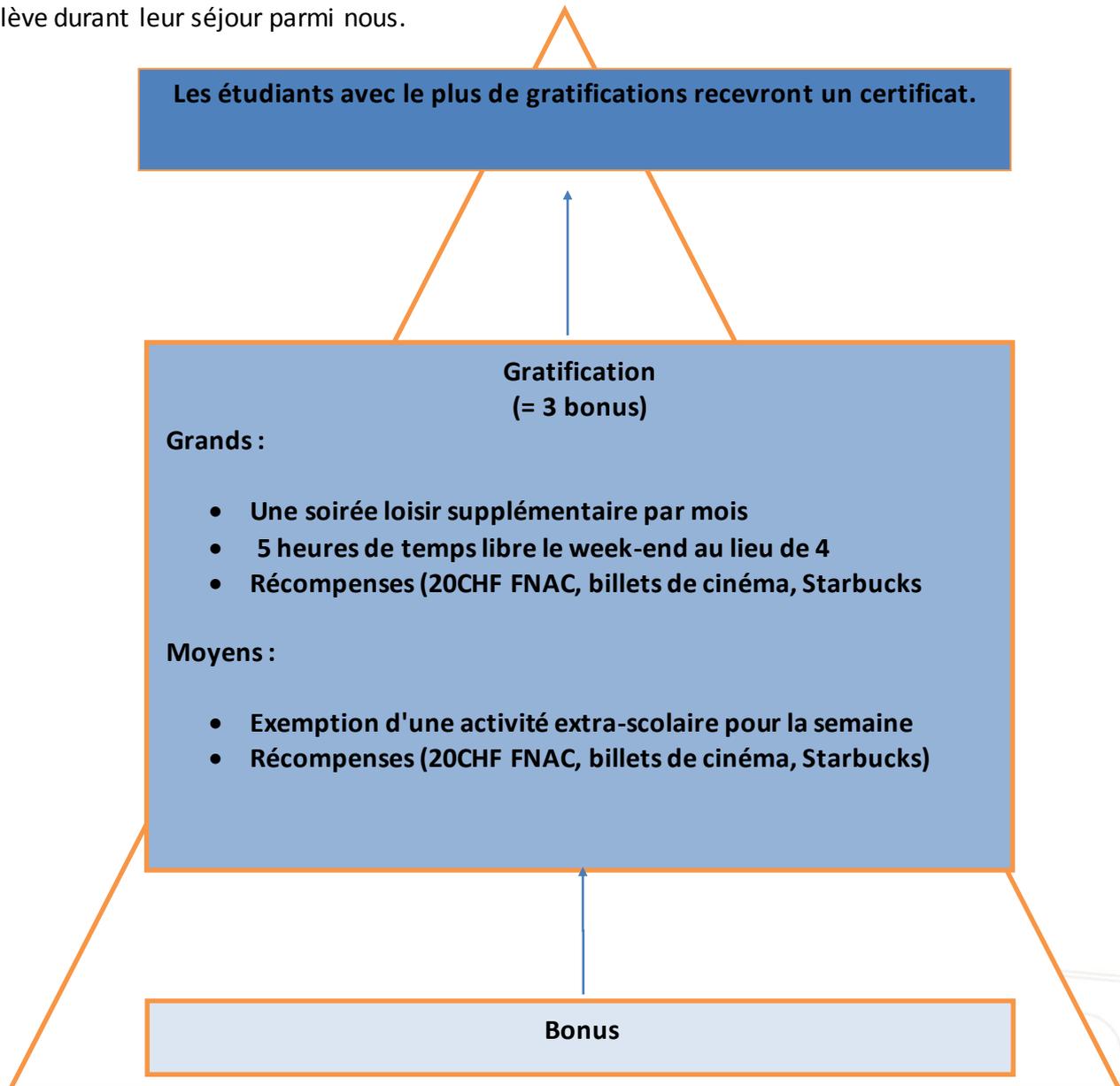
- For 1 day : use of electronics with WiFi during meals or after lights out
- For 1 month : undeclared electronics or devices with WiFi

1 coche

- Non-respect de l'ordre en chambre : Désordre en chambre ce qui comprend bureau, lavabo, armoires, étagères, tiroirs, lumière allumée et lit non fait, etc.



A l'internat de Champittet, nous mettons en avant les bonnes actions et le succès de nos pensionnaires. Nous cherchons activement à encourager et à récompenser les réussites de chaque élève durant leur séjour parmi nous.



Le bonus peut être donné pour les raisons suivantes :

- Excellent effort académique et / ou personnel
- Leadership
- Participation aux activités scolaires (ambassadeur étudiant, bénévole)



COLLÈGE
CHAMPITTET
FONDÉ EN 1903

The Swiss school
open to the world

Chemin de Champittet 1
1009 Pully
Switzerland

+41 21 721 05 05
champittet.ch
info@champittet.ch

